



## Procédure eCandidat

### • MODALITES D'ACCES :

Ma demande est à formuler sur le **site de l'Université de Lille**, chaque année **à partir de mars/avril**.

Après avoir sélectionné la mention et le parcours depuis l'offre de formation de l'université de Lille (<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>), je trouverais dans l'onglet Admission les dates ainsi qu'un lien vers la plateforme de candidature.

Je trouverai également les prérequis / critères d'admissions, le programme ainsi que la plaquette de la formation sur :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/decouvrir-loffre-de-formation/>

La plateforme sera ouverte seulement aux dates indiquées, les dates peuvent-être différentes suivant les formations.

*Pour informations : je dois faire acte de candidature en ligne. Les dates limites de dépôt des demandes sont propres à chaque formation. Il est important de vérifier et de respecter les délais. Je dois donc consulter les informations diffusées sur le site des composantes.*

Il me sera demandé entre-autre :

- **Un curriculum vitae** avec photographie ;
- **Une copie du diplôme d'enseignement secondaire** ;
- **Une copie du relevé de notes** correspondant au diplôme d'enseignement secondaire ;
- **Une copie de l'attestation de réussite** au concours d'entrée dans l'enseignement supérieur (uniquement si celui-ci est obligatoire dans votre pays d'origine) ;
- **Une copie du ou des diplôme(s) universitaire(s)** ;
- **Une copie des notes correspondantes au(x) diplôme(s) universitaire(s)** ;
- Si je suis ressortissant.e d'un pays dont le français n'est pas la langue officielle ou l'une des langues officielles, joindre **un justificatif de connaissance de la langue française** : DELF, DALF, TCF, TEF, cours à l'Alliance française, à l'Institut français, dans des centres de langues ou langue étudiée en cursus universitaire ;
- **Un justificatif de ma situation actuelle** : carte d'étudiant, certificat d'inscription pour les étudiants, copie du contrat, certificat de travail pour les salariés ;
- Si je peux justifier d'une expérience professionnelle en relation avec la formation demandée, joindre toutes pièces que je jugerai utiles ;
- Si je réside à l'étranger : **un acte de naissance**.

**Les documents rédigés dans une autre langue que le français doivent être accompagnés d'une traduction en langue française effectuée par un traducteur assermenté ou par les services diplomatiques français. Toutes les copies des documents doivent être certifiées conformes à l'original.**

Si je rencontre des problèmes avec la plateforme, je peux faire une demande d'assistance via le lien :

<https://assistance.univ-lille.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=81>